

Séance du conseil communal

du 3 juin 2024

Résumé sommaire

Ordre du jour

Présences	3
Séance publique	3
1. Communications du collège des bourgmestre et échevins	3
2. Contrats et conventions	3
2.1) Contrats de bail concernant la location de différents lots dans la cité jardinière à Bascharage – Approbation	3
2.2) Contrat de bail concernant la location du terrain sis à Linger au lieu-dit « Im Oberpaesch » – Approbation	3
3. Enseignements	3
3.1) Organisation scolaire provisoire 2024/2025 – Approbation	3
4. Aménagement communal et environnement	4
4.1) Avis relatif à l'avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 22 mars 2002 déclarant zone protégée la zone humide « Dreckwis » englobant des fonds sis sur le territoire des communes de Bascharage et de Sanem	4
4.2) Aménagement communal et développement urbain – Lotissement des parcelles sises à Clemency – Exécution du PAP « rue de la Chapelle » (section CB des Moulins) – Approbation	4
4.3) Plan d'Aménagement Général de la commune de Käerjeng – Modification ponctuelle au niveau des bâtiments et gabarits protégés	4
5. Projets et devis	4
5.1) Budget extraordinaire 4/120/221311/24010 – Aménagement du « Bâtiment 29 » et de l'ancien bâtiment préscolaire « 3A, rue de la Poste » pour les besoins des services administratifs communaux – Approbation du projet avec devis	4
5.2) Budget extraordinaire 2024 - 4/623/221313/24011 – Démolition de l'amphithéâtre dans la rue de la Poste à Bascharage et création de place de stationnement – Approbation du projet avec devis	4
6. Finances communales	4
6.1) Budget extraordinaire – 4/120/221311/24010 – Aménagement du « Bâtiment 29 » et du bâtiment « 3A, rue de la Poste » pour les besoins des services administratifs communaux – Demande d'un crédit supplémentaire	4
6.2) Budget extraordinaire 2024 – 4/623/221313/24011 – Démolition de l'amphithéâtre dans la Rue de la Poste à Bascharage et création de places de stationnement – Demande d'un crédit spécial	4
6.3) Etat des recettes restant à recouvrer de l'exercice 2023	5
7. Protection sociale	5

Mairie :
24, rue de l'Eau
L - 4920 Bascharage

Adresse postale :
B.P. 50
L - 4901 Bascharage

7.1)	Aides aux nécessiteux – Allocation de compensation à la consommation pour la commune de Käerjeng pour l'année 2024	5
8.	Règlementation communale	5
8.1)	Modification du règlement général de la circulation de la commune de Käerjeng.	5
9.	Règlements temporaires de la circulation édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation	5
9.1)	Règlement temporaire de la circulation, dans la rue An der Uecht à Linger, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 17 mai 2024 délibération n° 1.	5
10.	Questions et réponses	5
	Séance à huis clos.....	5
11.	Enseignements	5

Présences

Présents: Michel Wolter, bourgmestre, Yves Cruchten et Mireille Duprel, échevins ; Danielle Schmit, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Arsène Ruckert, Christian Kirwel, Louis Philippe, Nathalie Demeyer-Scholler, Jil Feipel et Vincenzo Turcarelli, conseillers ; Jean-Marie Pandolfi, secrétaire communal.

Excusé : Frank Pirrotte, échevin (délégation du droit de vote à Christian Kirwel), Tom Ferber (délégation du droit de vote à Michel Wolter), Jérôme Hautus (délégation du droit de vote à Yves Cruchten) et Fernand Kartheiser, conseillers.

Début de séance : 10h00

Lieu : Maison communale / salle des séances

Séance publique

1. Communications du collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre Michel Wolter informe le conseil communal du récent audit réalisé dans le cadre du Pacte Climat 2.0, au cours duquel la commune de Käerjeng s'est fortement améliorée et a atteint un pourcentage de 65,8%, ce qui équivaut à la certification « argent ».

Monsieur Wolter se réjouit de l'attribution de huit agents de police supplémentaires pour le commissariat de Käerjeng/Pétange. En outre, le bourgmestre informe le conseil communal qu'une réunion avec le ministre des Affaires intérieures aura lieu début juillet, concernant la construction d'un centre de secours pour le CGDIS et d'un commissariat de proximité Käerjeng/Pétange pour la police.

Récemment, l'administration des ponts et chaussées, en collaboration avec les quatre communes du « Kordall », a lancé une étude sur la circulation, analysant tous les déplacements (à pied, à vélo, en voiture et en transports en commun) et coordonnant les différentes mesures aux niveaux national, régional et local, afin de garantir une amélioration générale de la situation du trafic au « Kordall ».

2. Contrats et conventions

2.1) Contrats de bail concernant la location de différents lots dans la cité jardinière à Bascharage – Approbation

Monsieur Dário Filipe Pereira de Moura, Madame Rosina Torchia et Monsieur Joaquim Alves de Sousa, tous de Bascharage, louent chacun une parcelle dans la cité jardinière. Le loyer annuel respectif est de 60 €.

Approbation unanime.

2.2) Contrat de bail concernant la location du terrain sis à Linger au lieu-dit « Im Oberpaesch » – Approbation

Ce point a été retiré de l'ordre du jour et reporté à une prochaine séance du conseil communal.

3. Enseignements

3.1) Organisation scolaire provisoire 2024/2025 – Approbation

La responsable du Service enseignement ^, Madame Carmen Meysembourg présente l'organisation scolaire provisoire pour l'année scolaire à venir

Approbation unanime.

4. Aménagement communal et environnement

- 4.1) Avis relatif à l'avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 22 mars 2002 déclarant zone protégée la zone humide « Dreckwis » englobant des fonds sis sur le territoire des communes de Bascharage et de Sanem

Le bourgmestre Michel Wolter présente en détail l'avis élaboré par le collège des bourgmestre et échevins.

Approbation unanime.

- 4.2) Aménagement communal et développement urbain – Lotissement des parcelles sises à Clemency – Exécution du PAP « rue de la Chapelle » (section CB des Moulins) – Approbation

La demande de lotissement correspond à l'exécution prévue du plan d'aménagement particulier.

Approbation unanime.

- 4.3) Plan d'Aménagement Général de la commune de Käerjeng – Modification ponctuelle au niveau des bâtiments et gabarits protégés

L'architecte communale Carole Juttel explique les détails de la modification ponctuelle.

Approbation unanime.

5. Projets et devis

- 5.1) Budget extraordinaire 4/120/221311/24010 – Aménagement du « Bâtiment 29 » et de l'ancien bâtiment préscolaire « 3A, rue de la Poste » pour les besoins des services administratifs communaux – Approbation du projet avec devis

Le bâtiment de l'ancienne école préscolaire qui est désormais vide, sera transformé pour répondre aux besoins de l'administration communale. Outre le garde forestier, le Service informatique et le Service d'ordre, le bâtiment accueillera la délégation du personnel et la « Kleederstuff ». Le devis s'élève à 200.000 €.

Approbation unanime.

- 5.2) Budget extraordinaire 2024 - 4/623/221313/24011 – Démolition de l'amphithéâtre dans la rue de la Poste à Bascharage et création de place de stationnement – Approbation du projet avec devis

La démolition de l'amphithéâtre et l'aménagement de places de parking dans la rue de la Poste sont estimés à 150.000 €.

Approbation unanime.

6. Finances communales

- 6.1) Budget extraordinaire – 4/120/221311/24010 – Aménagement du « Bâtiment 29 » et du bâtiment « 3A, rue de la Poste » pour les besoins des services administratifs communaux – Demande d'un crédit supplémentaire

Le conseil communal approuve à l'unanimité un crédit supplémentaire de 200 000 €.

- 6.2) Budget extraordinaire 2024 – 4/623/221313/24011 – Démolition de l'amphithéâtre dans la Rue de la Poste à Bascharage et création de places de stationnement – Demande d'un crédit spécial

Le conseil communal approuve à l'unanimité un crédit spécial d'un montant de 150 000 €.

6.3) Etat des recettes restant à recouvrer de l'exercice 2023

Les recettes à recouvrer pour l'année 2023 s'élèvent au total à 64.220,76 €. Le conseil communal approuve des décharges d'un montant de 9.781,60 €.

Approbation unanime.

7. Protection sociale

7.1) Aides aux nécessiteux – Allocation de compensation à la consommation pour la commune de Käerjeng pour l'année 2024

Le collège des bourgmestre et échevins propose de maintenir l'allocation de compensation pour l'année 2024 à 65% de l'allocation de vie chère attribuée par l'Etat.

Approbation unanime.

8. Règlementation communale

8.1) Modification du règlement général de la circulation de la commune de Käerjeng

Monsieur Jérôme Michels du Service voirie explique les modifications apportées au règlement général de la circulation, qui concernent principalement le boulevard J.-F. Kennedy ainsi que des places de stationnement de courte durée et une voie réservée aux bus dans l'avenue de Luxembourg.

Approbation unanime.

9. Règlements temporaires de la circulation édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation

9.1) Règlement temporaire de la circulation, dans la rue An der Uecht à Linger, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 17 mai 2024 délibération n° 1.

Approbation unanime.

10. Questions et réponses

Séance à huis clos

11. Enseignements

Conformément aux dispositions de la loi communale, ces points ont été traités à huis clos.

Fin de la séance : 12h30